

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

Le présent AVIS est donné par la MRC de Rivière-du-Loup, personne morale de droit public régie notamment par le Code municipal, ayant son bureau au 310, rue St-Pierre, Rivière-du-Loup, province de Québec, ici représentée par Me Marie-Philippe Nadeau, directrice des affaires juridiques et greffière-trésorière adjointe.

Les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du Code municipal, au bureau de la MRC au 310, rue St-Pierre, Rivière-du-Loup, province de Québec, le 5 juin 2025 à 10 heures pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

	PROPRIÉTAIRE ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	MATRICULE ET LOT(S) ¹	TAXES DUES (CAPITAL ET INTÉRÊTS ET FRAIS DE LA MRC) ² AU 5 JUIN 2025
1.	Sandra Trahan Sébastien Ouellet 128, rue Principale Saint-Cyprien (Québec) G0L 2P0	1507-36-3829 5 840 617	RETIRÉ
2.	Pascal Beaulieu 140, rue Principale Saint-Cyprien (Québec) G0L 2P0	1507-45-3423 5 840 877	RETIRÉ
3.	154 rue Principale Saint-Cyprien inc. 154B, rue Principale Saint-Cyprien (Québec) G0L 2P0	1507-54-6041 5 840 927	22 641,32 \$
4.	Jessica Beaulieu Patrick Mailloux 50, Chemin du Pied-de-la-Montagne Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0	9005-17-2243 6 444 409	4 291,36 \$
5.	Véronique Santerre Rémi Turcotte 255, rue Viger Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0	9206-19-9433 5 670 192	RETIRÉ
6.	Rémi Pelletier 299, rue Bernier Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0	9206-39-7701 5 670 229	RETIRÉ
7.	Enrico Dubé 274 à 274A, rue Caillouette Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0	9207-31-7148 5 670 270	9 078,29 \$
8.	Sabrina Malenfant 267, rue Caillouette Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0	9207-41-7621 6 412 102	RETIRÉ
9.	Éric Filion 102, rue Seigneur Côté L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0	9120-54-6267 5 351 466	RETIRÉ
10.	Stéphane Lebel 30, rue de la Savane L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0	9220-31-3189 5 351 106	2 445,11 \$
11.	Mathias Vaillancourt 312, 3 ^e Rang ouest L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0	9516-28-6428 5 350 826	RETIRÉ

12.	Kahvehane inc. Chemin du Rapide Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0	7788-70-4307 4 901 216	RETIRÉ
13.	Kahvehane inc. 6^e Rang Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0	7783-79-3869 4 901 258	RETIRÉ
14.	Kahvehane inc. 6^e Rang Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0	8392-24-1847 4 901 522	RETIRÉ
15.	Daniel Chassé 141, Route 291 Cacouna (Québec) G0L 1G0	8004-31-2343 4 984 311	3 834,79 \$
16.	Daniel Chassé Route 291 Cacouna (Québec) G0L 1G0	8003-78-0010 4 983 975	945,19 \$
17.	Francis Deschênes-Cantin 1337, Route du Patrimoine Cacouna (Québec) G0L 1G0	8111-35-9332 6 571 318	RETIRÉ
18.	Francis Deschênes-Cantin 1339, Route du Patrimoine Cacouna (Québec) G0L 1G0	8111-38-5477 6 571 319	RETIRÉ
19.	Francis Deschênes-Cantin 1341, Route du Patrimoine Cacouna (Québec) G0L 1G0	8111-48-2855 6 304 110	RETIRÉ
20.	Georges Morin Route du Patrimoine Cacouna (Québec) G0L 1G0	8616-71-5812 4 985 673	1 301,78 \$
21.	Victor Abgrall Route de l'Église Cacouna (Québec) G0L 1G0	8206-70-2640 4 984 895	682,15 \$
22.	Arthur Jalbert Route 291 Saint-François-Xavier-de-Viger (Québec) G0L 3C0	9702-69-2475 5 482 146	469,99 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Témiscouata

² Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même, d'une part, des intérêts et pénalités qui devront être calculés au moment du paiement de même que de tout versement de taxes qui serait devenu dû et exigible à ce moment. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalités seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

CONDITIONS POUR ENCHÉRIR :

- Personne physique (pièce d'identité avec photo) :
 - Nom
 - Date et lieu de naissance
 - Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
 - Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique
- Personne morale
 - Nom
 - Forme juridique et Loi constitutive
 - Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale (pièce d'identité avec photo) :

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex. : résolution, mandat, procuration ou autre)

MODE DE PAIEMENT :

- Paiement complet dès l'adjudication en argent comptant, traite bancaire ou chèque certifié à l'ordre de la MRC de Rivière-du-Loup.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (articles 1057 et suivants du Code municipal).

Pour éviter la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de Rivière-du-Loup. Si vous faites le choix de procéder par paiement électronique, il vous appartient, d'une part, de vous informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalité et frais, et, d'autre part, d'en informer la MRC (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus de vente puisse être interrompu.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 8^e jour d'avril 2025.

Me Marie-Philippe Nadeau, notaire
Directrice des affaires juridiques et greffière-trésorière adjointe